

Récupérons les boîtes de conserves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La « Codex »

L'œuvre d'extension des cultures des Fédérations régionales I et II de l'Union suisse des coopératives de consommation (U. S. C.) est née ces derniers mois au pied de la pittoresque petite ville de Gruyères, perchée sur sa colline. Celui qui jette aujourd'hui un coup d'œil sur les deux immenses champs de pommes de terre, d'une étendue de 6 à 11 hectares respectivement, ne peut se rendre compte des énormes difficultés qu'il a fallu vaincre. Un travail acharné a transformé ce qui n'était encore, il y a peu, que forêts et marécages en une œuvre digne d'être vue. C'est donc avec un orgueil bien compréhensible que les directeurs de la « Codex » ont conduit récemment une nombreuse troupe de visiteurs, composée de représentants de coopératives de la Suisse romande, de l'U. S. C. et de la presse, à travers les champs qui annoncent une récolte abondante. Il a même fallu construire le long de la Sarine de véritables digues pour protéger le pays des inondations.

Des experts avaient déclaré qu'il était impossible d'obtenir, ici, la première récolte dès cet automne. Et pourtant — fruit des efforts accomplis en commun — l'impossible est devenu possible.

Tout le pays est parcouru par un splendide canal d'assèchement, qui n'est qu'une des preuves des difficultés qu'il a fallu surmonter. D'autres difficultés se révèlent en toute netteté lorsqu'on considère, à côté de la remise, d'énormes tas de bois. On a pu accumuler ici de grandes quantités de bois à brûler, qui ont été mises à la disposition de la commune de Gruyères.

Mais le plus important de tout, c'est qu'une grande partie de ces travaux ont été rendus possibles grâce à des aides volontaires. Ces offres de travail volontaire se sont exprimées de mille façons tant de la part des coopératives suisses-alsémaniques que de celle des coopératives romandes. N'est-ce pas là un témoignage qui ouvre également des perspectives favorables pour la collaboration dans d'autres domaines ?

Récupérons les boîtes de conserves

Malgré les différents appels lancés dans la presse, le public n'a pas encore suffisamment compris l'importance de la récupération des boîtes de conserves.

La conserve a de nos jours une importance considérable, puisqu'elle doit permettre d'assurer le ravitaillement de la population durant la période où la pénurie des fruits et légumes frais se fait particulièrement sentir. Aussi, est-il indispensable que l'industrie dispose d'une quantité suffisante de boîtes de fer blanc.

Or, l'importation du fer blanc est quasi arrêtée ; il ne nous reste donc comme ressource que de récupérer les boîtes usagées. Chaque ménagère doit donc se faire un devoir de nettoyer et de sécher les boîtes immédiatement après les avoir ouvertes, puis de les rendre à son épiciers. Il ne doit plus arriver que des boîtes en bon état soient jetées à la poubelle, car *rien ne doit se perdre*. Seules les boîtes rouillées doivent aller au vieux fer pour la récupération du fer et de l'étain.

La reprise des boîtes vides est, par conséquent, devenue une nécessité impérieuse, car plus l'industrie recevra de boîtes en retour, mieux elle pourra assurer l'approvisionnement de la population en conserves.

Un service spécial de récupération des boîtes de conserves auprès des épiciers est organisé.

Office communal pour la récupération des déchets : J. BLANC.